

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six du mois de février à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 24 janvier 2025.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoint(s) : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet,

MM les Conseillers : Nath. Laks, J. Personnaz, C. Arhuero, P. Meylan,
S. Pérou, G. Vilmint, S. Baud, M. Bourguignon

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Nicolas Laks donné à Nath. Laks

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi, A. Blanc, R. Cusin, S. Casabianca,

Le secrétariat a été assuré par : Nathalie Laks

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	13
Votants	14
Dont pouvoirs	01

N° 2025-01

FINANCES- Budget Primitif 2025

Considérant le projet de budget proposé par le Maire,

Considérant le choix en 2024 de réduire les crédits ouverts en investissement pour ne pas avoir à emprunter sur l'exercice 2024,

Considérant que dans ce cadre, il est nécessaire de voter le budget plus tôt qu'habituellement afin de poursuivre les projets en cours sans difficultés de paiement,

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le budget primitif ci-après :

FONCTIONNEMENT			VOTE
Recettes	TOTAL	3 619 321.94 €	Unanimité
Chapitre 002	Résultat d'exploitation reporté	433 107.74 €	Unanimité
Chapitre 013	Atténuation de charges	5 000.00 €	Unanimité
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 014.20 €	Unanimité
Chapitre 70	Produits des services du domaine et ventes diverses	23 200.00 €	Unanimité
Chapitre 73	Impôts et taxes	1 291 000.00 €	Unanimité
Chapitre 74	Dotations et participations	1 690 000.00 €	Unanimité
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	150 000.00 €	Unanimité
Chapitre 76	Produits financiers	00.00 €	Unanimité
Dépenses	TOTAL	3 619 321.94 €	Unanimité
Chapitre 011	Charges à caractère général	554 849.22 €	1 Abstention : S. Pérou
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	850 000.00 €	Unanimité
Chapitre 014	Atténuation de produits	228 000.00 €	Unanimité

2025 - 01

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le

Unanimité

ID : 074-217400316-20250206-D2025_01-DE

S²LOW

Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	263 742.72 €	Unanimité
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	450 000.00 €	Unanimité
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	1 228 730.00 €	Unanimité
Chapitre 66	Charges financières	43 000.00 €	Unanimité
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 000.00 €	Unanimité
Chapitre 68	Dotations aux provisions	0.00 €	Unanimité

INVESTISSEMENT			VOTE
Recettes	TOTAL	2 597 942.99 €	Unanimité
Chapitre 001	Solde d'exécution reporté	0.00 €	Unanimité
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	263 742.72 €	Unanimité
Chapitre 024	Produits de cessions d'immobilisations	00.00 €	Unanimité
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	661 870.27 €	Unanimité
Chapitre 13	Subventions d'investissement	301 330.00 €	Unanimité
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	921 000.00 €	Unanimité
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	450 000.00 €	Unanimité
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	0.00 €	Unanimité
Dépenses	TOTAL	2 597 942.99 €	Unanimité
Chapitre 001	Déficit antérieur reporté	278 827.36 €	Unanimité
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 014.20 €	Unanimité
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	0.00 €	Unanimité
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000.00 €	Unanimité
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	193 000.00 €	Unanimité
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	587 442.52 €	Unanimité
Chapitre 204	Subventions d'équipement versées	5 000.00 €	Unanimité
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 389 981.75 €	Unanimité
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0.00 €	Unanimité
Chapitre 27	Créances sur des collectivités et Etbls publics	115 677.16 €	Unanimité

N° 2025-01



Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le

ID : 074-217400316-20250206-D2025_01-DE



Dans le cadre du passage à la M 57, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits entre chapitres (hors chapitre 012) dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Nathalie LAKS



Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

